

ANNEXE AU
JOURNAL OFFICIEL
DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LOIS ET DÉCRETS

DIRECTION DE L'INFORMATION
LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.journal-officiel.gouv.fr



Standard01.40.58.75.00
Annonces01.40.58.77.56
Accueil commercial.... 01.40.15.70.10
Abonnements.....01.40.15.67.77
(8 h 30 à 12 h 30)

Associations

Fondations d'entreprise

**Associations syndicales
de propriétaires**

Fonds de dotation

Annonce n° 1499 - page 1801

75 - Département de Paris

ASSOCIATIONS

Créations

Déclaration à la préfecture de police.

DISCLOSE.

Objet : défendre et mettre en oeuvre un journalisme indépendant des pouvoirs économique, financier et politique au service des citoyens ; consciente de la nécessité dans une société démocratique de pouvoir porter à la connaissance des citoyens les informations libres et objectives qu'ils sont en droit de recevoir pour éclairer leurs choix et leurs actions, et à cet effet de permettre la poursuite d'un véritable journalisme d'investigation ; elle mettra tout en oeuvre pour donner à des journalistes les moyens de réaliser partout dans le monde des enquêtes approfondies sur des sujets d'intérêt public, collectif et général tels que définis par la CEDH dans les décisions rendues au visa de son article 10.

Siège social : 16, cours de Vincennes, 75012 Paris.

Date de la déclaration : 31 mars 2015.